

Expert(e) en réforme hospitalière

Le projet

Description du projet

Dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) conclu entre la Côte d'Ivoire et la France, il a été mis en place dans le domaine de la santé le Projet de renforcement du système de santé. Expertise France a été sollicitée pour fournir un appui au volet de renforcement des capacités institutionnelles des organes du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP). Plus particulièrement, le MSHP en Côte d'Ivoire a lancé une réforme hospitalière dédiée à la couverture continue des soins et la révision de l'articulation du réseau des établissements de premier contact dans le cadre du district sanitaire avec les éléments de recours. Expertise France va appuyer cette réforme hospitalière sous forme expérimentale pour une période de 18 mois. Les interventions d'Expertise France mettront un accent particulier sur le renforcement des capacités en management hospitalier dans le pays.

Le poste

Profil recherché

Expert(e) en réforme hospitalière

Pays ou Région (bailleur)

Côte d'Ivoire

Durée de la mission

12 mois

Description du poste

Un(e) Expert(e) Technique International(e) (ETI), senior, spécialiste en organisation et gestion hospitalière, apportera une assistance technique continue, sur une période de 12 mois dans la coordination de la mise en œuvre de la phase pilote de la réforme hospitalière accompagné de deux expert(e)s techniques nationaux qui appuieront de manière perleée, en fonction des différentes activités. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet santé Expertise France basée à Abidjan et le siège Paris, ainsi qu'avec l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

Le projet s'appuie sur de nombreuses activités visant à atteindre les objectifs sur un mode participatif, collaboratif et interinstitutionnel. Le/la ETI devra :

Définir et valider la méthodologie, le contenu, les acteurs et le périmètre de la phase expérimentale de la réforme hospitalière sur une période de 18 mois avec la Direction de la Médecine hospitalière (DMH) ;

Doter les autorités sanitaires de toutes les bases juridiques permettant d'engager la phase pilote de la réforme hospitalière: rédiger et valider les textes d'application du décret par les autorités ivoiriennes ;
Renforcer la performance des hôpitaux ;
Améliorer le système d'information hospitalier ;
Améliorer la carte hospitalière et l'organisation territoriale ;
Elaborer les textes définitifs de la réforme hospitalière en vue de la généraliser à l'ensemble du pays ;
Améliorer le contenu technique et pédagogique des formations initiales et continues en management hospitaliers des centres de formation ivoiriens (Ecole nationale d'administration – [ENA](#), Institut national de santé publique – INSP, INFAS) ;
Assurer une coordination et un suivi continu de la mise en œuvre de la réforme hospitalière ;
Assurer l'organisation et la mise en œuvre des missions d'études ;
Assurer l'organisation et la mise en œuvre des formations en collaboration avec l'EHESP.

Type d'expertise

Long terme

Profil recherché

Qualifications et compétences

Etre cadre supérieur de la santé ;
Etre titulaire d'un diplôme en management de la santé - niveau master minimum/formation de directeur d'hôpital ;
Capacité à travailler dans un contexte multiculturel ;
Ecoute, adaptabilité, flexibilité.

Expérience professionnelle

Justifier d'aptitude de coordination et de management d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles de haut niveau ;
Justifier d'aptitude à la rédaction des documents administratifs et réglementaires en matière de réforme hospitalière ;
Justifier d'une bonne connaissance de l'organisation du système de santé et en particulier du système hospitalier ;
Justifier d'une bonne connaissance de l'environnement juridique et réglementaire du management hospitalier ;
Attester d'une expérience professionnelle réussie d'au moins 10 ans dans le système sanitaire dont au moins 5 années de responsabilité au sein de l'administration sanitaire sur le management hospitalier ;
Expérience dans les pays d'Afrique francophone appréciée.

Informations complémentaires

Lieu de travail : Côte d'Ivoire, Abidjan, au sein du ministère de la Santé publique et de l'Hygiène, Direction de la Médecine hospitalière ;

Prise de fonction estimée : mars 2017 (date indicative, susceptible d'être modifiée)

Type de contrat : contrat de travail de droit privé (les agents publics seront détachés auprès d'Expertise France pour la durée de la mission)

Rémunération établie selon la politique de rémunération d'Expertise France :

salaire de base + le cas échéant forfait famille,
prime de technicité et d'expatriation,
prise en charge des frais de logement* et, le cas échéant, de gardiennage*,
prise en charge des frais de scolarité * pour les enfants de moins de 21 ans
accompagnant l'expert dans le pays de résidence,
billets d'avion aller-retour adresse contractuelle – lieu de résidence, soit 1 aller initial,
1 aller-retour intermédiaire, 1 retour final,
prise en charge des frais de déménagement* et de visa*,
couverture sociale (CFE, mutuelle, prévoyance),

(Les éléments signalés par une * correspondent à des frais remboursés à l'expert sur justificatifs, dans la limite du budget alloué par Expertise France).

Documents à fournir :

CV rédigé en français
Lettre de motivation rédigée en français

Les candidats devront indiquer l'entreprise/entrepreneur qui pourrait être amené à conclure le marché avec Expertise France.

Le processus de sélection des manifestations d'intérêt se fera en deux temps :

*Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie librement par Expertise France.
Dans un deuxième temps, les candidats sélectionnés pourront être conviés à un entretien.*

Les honoraires seront négociés avec le candidat retenu.